## CHÈRES CITOYENNES, CHERS CITOYENS,

À titre de Maire de la Ville de Chapais, j'ai le plaisir de vous présenter le rapport sur la situation financière de notre ville. Conformément à l'article 474.1 de la *Loi sur les cités et villes*, j'aborderai brièvement les éléments suivants :

- Les états financiers 2014;
- Le rapport de l'auditeur indépendant;
- Le dernier programme triennal d'immobilisations;
- Les indications préliminaires quant aux résultats de l'exercice en cours;
- Les orientations générales du prochain budget 2016;
- Le programme des dépenses en immobilisations pour les années 2016-2017-2018;
- La Liste des contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$;
- Le traitement des élus.

### 1. ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2014

#### Situation générale

Le rapport financier de l'année 2014 a été déposé au conseil municipal en juin dernier. Ainsi ce rapport chiffre un déficit de fonctionnement à des fins fiscales de 243 576 \$ obtenu avec des recettes de 4 743 290 \$ et des dépenses 4 986 866 \$. Cet écart négatif est attribuable à plusieurs facteurs. Dans un premier temps, la Ville a reçu 100 000 \$ en revenus de moins que ce qui avait été budgété. En effet, le gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James a versé 70 000 \$ de moins par rapport au montant prévu à l'entente sur les services et l'équité fiscale, et le paiement des en lieu de taxes du gouvernement du Québec pour ses édifices a été réduit de 30 000 \$ en 2014.

Deuxièmement, plusieurs dépenses imprévues, et donc non budgétées, ont affecté les états financiers 2014. Par exemple, la saga de la relocalisation de la caserne des pompiers et du garage municipal a engendré des dépenses de plus de 40 000 \$; les frais rattachés au changement de personnel ont coûté près de 30 000 \$; des travaux préliminaires pour la fermeture et la correction de certains sites à la suite des avis d'infractions émis par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, MDDELCC, (lieu d'enfouissement sanitaire, dépôt de matériaux secs, dépôts de neige usée, plage municipale) ont atteint près de 26 000 \$; des ajustements au Pacte rural 2007-2014 ont amené des déboursés de 27 000 \$; les bris d'un compresseur à l'aréna et du chauffage au centre multiservices ont occasionné des dépenses non prévues de près de 20 000 \$.

Au niveau de l'endettement total net à long terme de la Ville, celui-ci se chiffre au 31 décembre dernier à 6 711 700 \$ alors qu'il était de 7 711 100 \$ douze mois plus tôt, représentant ainsi une diminution de 13 %. Le remboursement de cette dette provient principalement de diverses subventions du gouvernement québécois consenties à la Ville de Chapais pour la mise aux normes du centre sportif et communautaire, l'amélioration des infrastructures d'eau potable et la construction d'une nouvelle salle de curling. Ces subventions ont été financées par la Ville sur une période de 10 ans, et le gouvernement québécois verse directement à la municipalité, à chaque année, un dixième (1/10) du total des subventions accordées, capital et intérêts.

#### **Immobilisations 2014**

Voici les principales dépenses d'investissement qui apparaissent au rapport financier de l'année 2014 :

PROJET D'INVESTISSEMENT	COÛT	FINANCEMENT	
PROJET D INVESTISSEIVIENT	COOT	EXTERNE	PAR LA VILLE
Achat d'un mélangeur à béton pour le véhicule utilitaire BobCat 5600	7 622 \$	- \$	7 622 \$
Réaménagement du Parc de la Chute	106 353 \$	106 353 \$	
Nacelle sur remorque <i>Cisolift</i>	29 665 \$		29 665 \$
Garage municipal	18 530 \$		18 530 \$
TOTAL :	162 170 \$	106 353 \$	55 817 \$

#### 2. RAPPORT DE L'AUDITEUR SUR LES ÉTATS FINANCIERS 2014

Le 16 juin 2015, le rapport de l'auditeur indépendant, la firme comptable Josée Bélanger, concluait que les états financiers consolidés de la Ville de Chapais donnaient dans tout leur aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la municipalité et des organismes sous son contrôle au 31 décembre 2014, ainsi que des résultats de leurs activités, de la variation de leur actif financier net et de leur flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ce rapport de l'auditeur indépendant ne contenait aucune réserve.

### 3. RÉSULTATS PRÉVISIBLES ET DÉPENSES EN IMMOBILISATION POUR 2015

Pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre prochain, la municipalité anticipe terminer l'année 2015 avec un équilibre budgétaire qui s'explique notamment par un contrôle serré des dépenses.

Le programme triennal 2015-2016-2017 de la Ville de Chapais, adopté le 17 décembre 2014, prévoyait des investissements totaux possibles de 2 006 500 \$ pour la première année et de

5 271 500 \$ pour l'ensemble des trois années. Ce programme est un outil de planification et non un engagement à effectuer tous les travaux qui y sont inscrits.

Au cours de l'année 2015, la municipalité a réalisé ou autorisé divers travaux totalisant environ 1 151 561 \$. Sur le plan des immobilisations, nous avons réalisé plus précisément les projets d'investissement suivants :

PROJET D'INVESTISSEMENT	COÛT	FINANCEMENT	
		EXTERNE	PAR LA VILLE
Changement des lumières de rue pour des DEL	53 604 \$	53 604 \$	
Amélioration du centre communautaire	88 354 \$	44 177 \$	44 177 \$
Achat du garage municipal	679 000 \$	679 000 \$	
Fermeture des sites DMS/LES	330 603 \$		330 603 \$
TOTAL:	1 151 561 \$	776 781 \$	374 780 \$

#### Année 1 de la taxe spéciale environnementale

Au budget de 2015, une taxe spéciale pour la fermeture d'anciens dossiers environnementaux a été introduite, et ce, pour une durée maximale de cinq ans. Cette taxe environnementale sert uniquement à payer les coûts de fermeture du Lieu d'enfouissement sanitaire (LES) avec son bassin de lixiviats, du Dépôt de matériaux secs (DMS), du Dépôt de neiges usées Springer (DNU) et de l'aménagement d'un nouveau DNU. Cette décision a été prise par le conseil en octobre 2014 en raison des avis d'infraction émis par le MDDELCC. Cette taxe comprenait pour l'année d'imposition 2015 un montant fixe de 175 \$ assujetti à un montant supplémentaire équivalent à 0,10 \$ du 100 \$ d'évaluation. La fermeture de ces dossiers environnementaux a été estimée par les firmes d'ingénierie à 770 000 \$.

Le tableau suivant présente le revenu de la taxe environnementale ainsi que les dépenses reliées à ces dossiers et réalisées au 30 septembre 2015 :

	Revenu	Dépenses
Taxe environnementale	167 076 \$	
LES et bassin de lixiviats		237 777 \$
DMS		92 826 \$
DNU		20 331 \$
Total :	167 076 \$	350 934 \$

## 4. Orientations budgétaires pour 2016

L'adoption du budget est prévue lors d'une séance extraordinaire qui se tiendra le 15 décembre prochain. Le conseil municipal complètera le processus budgétaire d'ici la séance de décembre et établira ses priorités en immobilisations pour les prochaines années. Les orientations budgétaires

2016 s'inscriront en grande partie dans la poursuite de la mise en œuvre du plan stratégique « Chapais 2023, un milieu de vie passionnant et prospère comptant plus de 3 000 personnes fières et engagées dans la communauté » lancé en 2013.

Ce grand chantier est caractérisé par le déploiement d'efforts considérables pour consolider nos services commerciaux, nos services de santé, nos services scolaires et communautaires, pour développer des stratégies visant l'augmentation du nombre d'emplois et d'opportunité d'affaires à Chapais ainsi que pour revitaliser et dynamiser le milieu de vie chapaisien. Ce plan de consolidation et de développement de la ville rejette d'emblée le statu quo et mise sur le dynamisme de nos entrepreneurs, sur l'implantation de nouveaux projets autour de Chapais Énergie, et sur la relance du Plan Nord, notamment le développement minier.

Au cours des prochaines semaines, le conseil municipal établira ses priorités en immobilisations pour 2016-2017-2018. Ce programme triennal d'immobilisations (PTI) sera adopté le 15 décembre prochain et tiendra compte des orientations du Plan stratégique 2013-2023.

En 2016, nous en serons à la première année du rôle triennal d'évaluation foncière, et à la lumière de celui-ci, on y constate une certaine vigueur de l'évaluation foncière résidentielle par le maintien des transactions à une valeur supérieure à l'évaluation. Le conseil municipal en tiendra compte lors de l'établissement des divers taux de taxes.

## 5. Traitement des élus municipaux

Confrontés à un exercice budgétaire difficile en décembre dernier, les élus chapaisiens avaient adopté différentes mesures afin de boucler le budget 2015, notamment en gelant leur salaire. Ainsi, pour l'année 2015, la rémunération annuelle du maire est de 40 735 \$ et de 4 669 \$ pour les conseillères et conseillers. Les membres du conseil municipal reçoivent également une allocation de dépenses. Elle s'établit à 15 787 \$ pour le maire et à 2 335 \$ pour les conseillères et conseillers.

# 6. Liste des contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$

Conformément à l'article 474.1 de la *Loi sur les cités et villes*, je vous dépose la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ conclus depuis la dernière séance du conseil au cours de laquelle je vous ai fait rapport de la situation financière de la municipalité (30 septembre 2014). Sont inclus dans cette liste, les contrats de plus de 2 000 \$ conclus avec un même contractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$. Cette liste indique, pour chaque contrat, le nom du contractant, l'objet du contrat et le montant. Vous trouverez dans le tableau suivant, la liste des contrats totalisant une dépense de plus de 25 000 \$.

CONTRACTANT	OBJET	COÛT
Évaluations Cévimec BTF	Honoraires professionnels – Mise à jour du rôle d'évaluation foncière	64 616 \$
Télébec	Service téléphonique	28 989\$
Ministre des Finances	Services de la Sûreté du Québec	52 211 \$
Caisse Desjardins	Location du garage situé au 45-63 1 <sup>ère</sup> Avenue	27 930 \$
Hydro-Québec	Électricité des bâtiments municipaux et de l'éclairage public	426 990 \$
Corporation de développement économique(CDEC)	Fonctionnement Fonctionnement Pacte rural (remboursé par l'ARBJ)	126 142 \$ 28 154 \$  153 732 \$
Écocentre Paul Ménard	Site de recyclage	62 431\$
Entr. Rodrigue Piquette	Achat de lumières DEL	53 436 \$
Fiducie Desjardins	Remise déductions REER	61 165 \$
Équipements JVC Inc.	Fermeture dépôt de matériaux secs DMS	51 555 \$
Quincaillerie RD	Articles divers	42 937 \$
Gouvernement EIBJ	Remboursement pacte rural	27 274 \$
Infoconsult Inc.	Services informatiques	28 886 \$
Pétrole MJ	Mazout et lubrifiants	47 513 \$
Nord Décoration	Rénovation centre sportif	28 265 \$
OMH	Participation de la ville - Manoir Pierre-Guénette	129 993 \$
Petropass (Pétro Canada)	Essence et diesel	53 421 \$
Produits municipaux BCM	Fournitures égouts et approvisionnement eau	25 479 \$
Recyclage Ungava	Matières résiduelles et recyclage	275 605 \$
Transport F. Gilbert	Fermeture du site enfouissement sanitaire LES	230 600 \$
Ultima Assurances	Assurances annuelles	78 013 \$
SSQ groupe financier	Assurances employés	46 563 \$
	Site d'enfouissement	134 371 \$
Ville de Chibougamau	Pompiers en renfort	9 698 \$
	Formation sauveteurs	535 \$

### 7. Conclusion

L'année 2015 est presque terminée et a été marquée par plusieurs investissements : achat d'un bâtiment pour la relocalisation du garage municipal et de la caserne de pompiers, remplacement de l'éclairage de rue dans l'ensemble de la municipalité par une solution DEL, rénovations à la salle communautaire et fermeture des sites LES et DMS.

L'année 2015 a également été marquée par le pacte fiscal transitoire conclu entre le gouvernement du Québec et les municipalités en octobre 2014. Ce pacte transitoire a entraîné des compressions de 300 M\$ dans les transferts aux municipalités en 2015, ce qui s'est traduit par une

ponction de 120 000 \$ dans les revenus de la Ville, soit 2,4 % de notre budget. Pour l'année 2016, cette coupure gouvernementale persistera.

Même si l'étude budgétaire de 2016 n'est pas encore terminée, je peux vous assurer que le conseil municipal met tout en œuvre afin de maintenir un effort fiscal acceptable pour ses citoyennes et citoyens.

En terminant, je tiens à remercier mes collègues du conseil municipal pour leur implication et leur travail d'équipe de la dernière année. Je peux vous assurer que votre conseil municipal travail très fort, avec conviction et entrain afin de conserver et améliorer la santé de notre milieu vie. Je profite également de l'occasion pour remercier tous les membres du personnel de l'équipe municipale pour leur grande collaboration et disponibilité au cours de l'année 2015.

Au plaisir,

Steve Gamache,

Maire